

Commerce dans la CAE



La hausse du commerce intrarégional et la baisse des droits de douane conduisent à une accélération de la croissance

AU COURS des 10 dernières années, la baisse des droits de douane au sein de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) a dynamisé le commerce régional et a permis aux cinq pays membres d'accélérer leur croissance. Selon les dernières projections du FMI, la croissance régionale devrait atteindre 5,9 % en 2011, soit un taux bien plus élevé que dans le reste de l'Afrique subsaharienne.

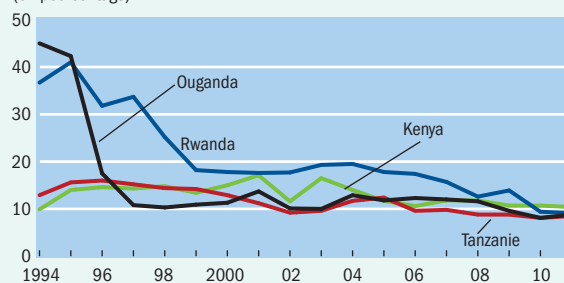
Pendant 2000-10, les exportations entre le Burundi, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie ont triplé, de presque 700 millions à presque 2 milliards de dollars. Les exportations du Rwanda ont connu la progression la plus forte, d'environ 1,6 à 156 millions de dollars, mais restent une fraction de celles du Kenya, la plus grande économie de la région. Les exportations du Kenya vers les autres membres de la CAE avoisinaient 1,2 milliard de dollars en 2010. Par contre, la croissance des exportations du Burundi, pays le plus pauvre de la région, est restée constante et ses importations ont diminué, principalement à cause de la guerre civile et de l'insuffisance des infrastructures nécessaires au commerce (aéroports, routes et docks).

Les pays de la CAE exploitent de nouveaux marchés, y compris au sein de la région. Les exportations vers les autres pays de la CAE sont maintenant aussi élevées que celles vers la zone euro, suivies de celles vers le reste de l'Afrique et les pays en développement d'Asie.

Les droits de douane ont diminué fortement, de 26,1 % en moyenne en 1994 à 9,2 % en 2011 selon les estimations. Mais

Les membres de la CAE ont réduit fortement leurs droits de douane en prévision de l'intégration régionale.

(en pourcentage)



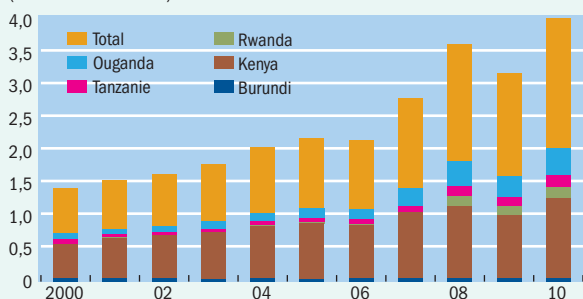
Note : données non disponibles pour le Burundi.

certain membres sont réticents à les éliminer en raison de la perte de recettes fiscales.

La région devrait ainsi connaître une croissance plus élevée de manière prolongée. Mais pour devenir des pays à revenu intermédiaire au cours des 10 à 15 prochaines années, un objectif pour la plupart des pays de la région, ces pays devront notamment renforcer les réformes institutionnelles et réduire les obstacles non tarifaires. L'élimination de ces obstacles pourrait faciliter l'accélération de la croissance et la diversification des exportations.

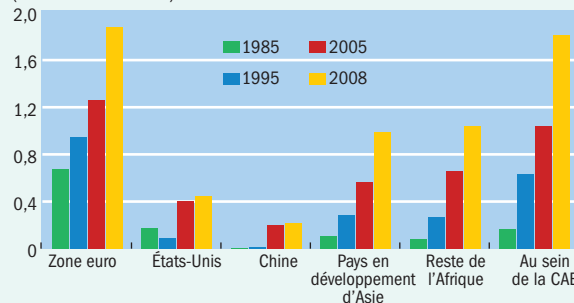
La croissance des exportations des membres de la CAE s'est accélérée notablement ces 10 dernières années.

(en milliards de dollars)



Les exportations intrarégionales sont maintenant très proches des exportations vers la zone euro.

(en milliards de dollars)



Base de données

Les données sur les exportations sont tirées de la base de données Direction of Trade Statistics du FMI, qui contient des données sur la répartition des exportations et importations d'environ 187 pays. Cette base de données est disponible à l'adresse www.imf.org/external/data.htm. Les données sur les droits de douane proviennent de la base de données International Financial Statistics du FMI et des autorités nationales.

Membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est

La Communauté de l'Afrique de l'Est a été créée en 2000 par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, et le Burundi et le Rwanda y ont adhéré en 2007. La CAE a pour objectif d'encourager le commerce en franchise et la libre circulation des capitaux et de la main-d'œuvre parmi les pays membres. Ses débuts ont été lents, mais un marché commun régional a été mis en place en juillet 2010.

Rédigé par Shelley Winston et Carolina Castellanos, du Département des statistiques du FMI.